

ASSEMBLÉE NATIONALE

17 juillet 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 1168)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS360

présenté par
M. Taché, rapporteur

ARTICLE 38

À l'alinéa 3, supprimer le mot :

« motivée ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Suppression d'une disposition réglementaire introduite dans la loi par le Sénat